

ANDI MIHALACHE
Institutul de Istorie „A. D. Xenopol”, Iași

***Les raisons de l'histoire et la culture de la confidentialité:
les archives du Service Secret Communiste Roumain****

The Reasons of History and the Culture of Confidentiality: the Securitate Files

Keywords : Romanian Secret Service (Securitate), postcommunism, recent history, truth, imaginary, fear, political silence, culture of confidentiality

Abstract: This article focuses on the Securitate files as a political stake, but also as first rank sources for academic research, not from the current perspective of recent history, but from that of cultural history. In post-communist Romania, silence is the secret's poor relative and confidentiality its respectable form. Ironically or not, we could state that in our country the secrets of communist repression are literally protected by law. The secret is an unbidden, illegitimate competence. In its ethics it does not matter what is good and what is bad, what is true and what is false. The main interest is what is said and what isn't. The secret being a convention, a pact, the gesture of not saying seems to be more important than the unsaid thing. The inexpressible, the not saying create relationships, social complicity, but also hierarchies, demarcations between those who hold a secret and those who do not know it or are afraid to be divulged.

L'horizon fondamental de la connaissance historique transcende l'histoire conventionnelle, comprenant une histoire plus large, une série de sources plus variées et une notion plus compréhensive de la 'vérité'. Le sens du passé vient moins des manuels d'histoire et plus de ce que nous voyons et faisons chaque jour, sans l'intention déclarée de créer une certaine relation avec le temps¹. S'inscrivant dans cette optique, mon essai s'occupe des dossiers de l'ancienne police politique du régime communiste de Roumanie, la *Securitate*. Il a comme point de départ le fait que la mémoire sociale, le contexte politique et les débats publics actuels influencent la recherche historique, modifiant les perceptions sur le document d'archive. Ce dernier n'est plus vu seulement comme source principale de la recherche historique, devenant outil redoutable dans les disputes électorales, car, sur la base des informations extraites d'un dossier de la Securitate, l'on peut évincer un adversaire incommode. Se montrant utile à dénoncer la collaboration de quelqu'un sous le régime communiste, le document d'archive a acquis une valeur symbolique imprévue, étant, tour à tour, caché, protégé, volé, racheté, truqué, perdu et redécouvert à commande. La patrimonialisation excessive des documents – en vérité leur *trésorisation* – est la conséquence directe du prestige idéologique et social que *le secret* détenait au temps communiste. Toutes ces pratiques

* La communication soutenue à EHEES (Paris) le 8^e février 2008, dans le cadre du séminaire appelé *Les archives judiciaires en question, journées d'études*. Pour la finalisation de la variante à publier, je voudrais particulièrement remercier Naoko Seriu.

¹ David Lowenthal, *Past is a Foreign Country / Trecutul este o țară străină*, traduction en roumain par Radu Eugeniu Stan, București, Ed. Curtea Veche, 2002, p. 244.

compromettent de plus en plus les chances des historiens de reconstituer de manière crédible l'histoire récente des Roumains. *La première partie* de mon étude montrera que sous le régime communiste, le secret était une forme de sociabilité, une sorte de 'pacte de stabilité': l'informateur participait au secret pour pouvoir participer au pouvoir. *La deuxième partie* de l'étude sera dédiée aux politiques de l'oubli dans la Roumanie postcommuniste. Enfin, *la troisième partie* aborde le dossier de la police politique communiste *comme source de l'histoire récente* et propose quelques solutions pour la rendre utilisable.

1. Le communisme et l'éthique du secret

La force d'un secret c'est d'être toujours *annoncé*, mais jamais *énoncé*². Grâce à sa capacité à dire quelque chose d'autre et plus que le fait qu'il cache, le secret a toujours fait l'objet d'une fascination irréprouvable. C'est pourquoi il ne peut être conçu comme tout simplement séparé de la sphère publique, mais en permanent contact, en continuelle opposition avec celle-ci³. Nous le décrivons plus amplement, en appelant à ses trois composantes: a) l'information, b) sa dissimulation et c) la relation avec quelqu'un d'autre, née de cette dissimulation⁴. Et, en remémorant le rôle que le secret a joué dans le fonctionnement des sociétés communistes, nous réfléchissons peut-être mieux à notre présent d'autrefois.

La rencontre entre le mouvement communiste roumain et la catégorie du secret se produit, à un niveau organisationnel, avec son passage à l'illégalité (1924). Revenue dans la vie politique en 1944, elle gardait et employait, dans les nouvelles conditions, l'expérience de la conspiration, la pratique tellement efficace du secret. Corroboré de l'idéologie totalitaire communiste, celui-ci a eu l'occasion de participer à la restructuration de toutes les sphères d'activité. Autrement dit, il y a eu *une tendance systémique d'imposer le secret d'état comme forme typique du secret*⁵.

Nous parlons d'un mythe des dossiers de la Securitate pour reconnaître que, de nos jours, les objets sont devenus plus complexes que le comportement humain qui s'y rapporte⁶. Le dossier de la Securitate faisait de chaque individu le sujet d'une investigation persévérante et le support d'une nouvelle modalité de pouvoir. Une fois accusé, le sujet était déjà coupable, la mission des enquêteurs étant simplement celle d'établir le quantum de culpabilité. Les diverses composantes du dossier ne représentaient pas, prises individuellement, des éléments neutres, chaque indice

² Umberto Eco, *Limitele interpretării / I limiti dell' interpretazione*, traduction en roumain par Ștefania Mincu et Daniela Bucșă, Constanța, Ed. Pontica, 1996, p. 96.

³ István, Király V., *Fenomenologia existențială a secretului*, Pitești, Ed. Paralela 45, 2001, pp. 70-71.

⁴ Gérard Vincent, „O istorie a secretului ??” / « Une histoire du secret ? », in Philippe Ariès, Georges Duby, (éditeurs), *Istoria vieții private / Histoire de la vie privée. De la Première Guerre Mondiale à nos jours*, traduction en roumain par Constanța Tănăsescu, vol. 9, București, Ed. Meridiane, 1997, p. 147.

⁵ István, Király V., *op.cit.*, p. 80.

⁶ Jean Baudrillard, *Sistemul obiectelor / Le système des objets*, traduction en roumain par Horia Lazăr, Cluj Napoca, Ed. Echinox, 1996, p. 37.

ajoutant un degré d'infamie en plus⁷. Le principe était qu'on n'était pas suspecté sans raison et qu'on méritait donc, de toute façon, une sanction. La règle était simple : comme disait Michel Foucault, un début de suspicion provoquait un début de punition⁸.

La Securitate contrôlait ses informateurs justement parce qu'elle savait beaucoup sur eux : détenir *le secret* de quelqu'un signifiait à ce moment-là lui prétendre *une déclaration*, certaines informations compromettantes sur d'autres personnes⁹. Acceptant, alternativement, la posture de surveillant et de surveillé, les délateurs prenaient part au secret afin de participer au pouvoir¹⁰. Le passage de différentes informations en circuit clos était aussi une forme de sociabilité, une manière d'encourager de petites communautés, qui vivaient de la satisfaction psychologique de détenir certains secrets, mais aussi de la peur de leur divulgation¹¹. Finalement, le secret arrivait à être un facteur important de la stabilité sociale, offrant aux organes répressifs la possibilité d'arbitrer les relations interpersonnelles : *homo sovieticus* ne s'exprimait pas ouvertement, en préférant un médiateur omnipotent, appelé à lui résoudre les intérêts, les envies. Dénonçant, il ne faisait rien de concret, il demandait qu'on lui fasse¹², observait Liviu Papadima. Le dossier fait sur *l'autre* agissait à sa place, c'était une revanche par procuration. Par l'anonyme, le délateur se soustrayait de la responsabilité de ses affirmations, qui devenait celle de son pseudonyme (« Marcu », « Bucur », « Mircea », etc.). Le paradoxe de l'anonyme était que cette manœuvre substitutive était destinée à donner l'impression d'un plus d'objectivité, à jouer le rôle d'une instance impersonnelle. L'anonyme cache pour prouver¹³.

II. La Roumanie postcommuniste et la culture de la confidentialité

Le Conseil National pour l'Étude des Archives de la Securitate (CNSAS) est subordonné au Parlement de Roumanie et fonctionne conformément à la Loi no. 187/07.12.1999 (voir l'annexe). Celle-ci permet l'accès au dossier personnel pour tous ceux qui ont été, entre 1945 et 1989, citoyens roumains. La loi 187/1999 offre la possibilité d'être informé, sur requête, de l'activité d'agent ou collaborateur de la Securitate (comme police politique) de ces personnes qui occupent ou posent leur candidature pour l'une des dignités ou fonctions publiques (Président de la Roumanie, sénateur, député, membre du Gouvernement, préfet, maire, juge, procureur, ambassadeur et n'importe quelle fonction de direction dans l'administration centrale ou locale ; on y ajoute ceux qui occupent des fonctions

⁷ Michel Foucault, *A supraveghea și a pedepsi. Nașterea închisorii / Surveiller et punir. Naissance de la prison*, traduction en roumain par Bogdan Ghiu, București, 1997, p. 85.

⁸ *Ibidem*

⁹ Gérard Vincent, *op.cit.*, p. 148.

¹⁰ David Le Breton, *Despre tăcere / Du silence*, traduction en roumain par Cristian Zaharia, București, Ed. All Educational, 2001, p. 122.

¹¹ *Ibidem*, p. 126.

¹² Liviu Papadima, *Caragiale, firește*, București, Ed. Fundației Culturale Române, București, 1999, p. 48.

¹³ *Ibidem*, p. 49.

importantes dans les médias, dans les domaines de la culture, de l'éducation : rédacteur en chef, académicien, recteur, doyen). En même temps, la loi 187/1999 met à la disposition des historiens des matériels sur l'activité de police politique de l'ancienne Securitate, en vue d'offrir à la société une image aussi correcte que possible de la période communiste. La théorie sonne bien, mais la pratique c'est une autre chose.

Après la chute des régimes communistes tous les débats publics furent d'abord concentrés sur *l'histoire* de la police secrète, confirmant ainsi l'efficacité d'une dissimulation habituelle dans les pays ex-communistes : de temps en temps, tout service secret se définit comme révolu, cela pour pouvoir continuer son activité sans être dérangé¹⁴. Pour leur passé communiste, les Roumains préfèrent une solution spécifique pour préserver la mémoire collective de manière non-publique, comme un secret. En fait, cela n'est qu'une «domestication» de l'histoire récente dans un cadre restrictif. C'est une manière de renvoyer cette période dans un espace non déterminé, une tendance bien connue d'externaliser le mal¹⁵.

Sur le fond de la crise de confiance et de l'inefficacité généralisée dans la première décennie de la période postcommuniste, le secret, facile à conserver en tant que tel, apporte aux autorités qui le défendent un plus de prestige. Par analogie, la longévité de certaines institutions d'état comme les services secrets passe pour une grande performance, devenant la métonymie d'un concept plus ample, «la perpétuité de la nation». Dans la première décennie de la période postcommuniste, les gens ont été habitués à l'idée qu'il n'est pas décent d'accéder aux secrets de leurs propres vies, les autorités transformant la chicanerie d'ordre législatif, bureaucratique, dans un élément de culture politique, de mentalité. À cause de cette attitude de longue durée, les Roumains se résignent à la pensée que les biographies, la légitimité des leaders politiques actuels ne sont pas essentielles, que les vérités du communisme ne remplacent pas l'efficacité économique.

Dans cette perspective, la protection du secret se trouve sous le signe du danger public, comme les violations de tabous ou les sources de malchance. Nous gardons une conception patrimoniale du secret, bon à transmettre, comme rareté et comme objet précieux, aux générations futures. C'est une impiété de le divulguer. Sa valeur augmente avec l'écoulement du temps et il éveille des passions de collectionneur, tout comme les antiquités ou les vins anciens. Nous confirmons donc une mythologie spontanée qui soutient que l'homme continuerait dans les objets et survivrait à soi-même par eux¹⁶. Les dossiers de la Securitate doivent donc être évités pieusement et réouverts nostalgiquement tout au plus, comme le coffre de dot de la grand-mère. Puisque leur secret est le substitut laïcisé d'un sentiment disparu depuis longtemps du sacré, on croit que son administration en tant que propriété supposerait des compétences spéciales et une conduite différente. Faute de héros, on recourt à des mythes qui approchent les contradictions afin de les

¹⁴ István, Király V., *op.cit.*, p. 183.

¹⁵ Adrian Neculau, *Memoria pierdută. Eseuri de psihosociologia schimbării*, Iași, Ed. Polirom, 1999, p. 188.

¹⁶ Jean Baudrillard, *op.cit.*, p. 65.

dépasser, au nom du besoin de certitudes. Par conséquent, l'officier de Securitate qui hier garantissait la non-intervention des citoyens dans les affaires du pays, est redécouvert comme technocrate : celui qui risque pour que nous soyons en sûreté, celui qui détient la vérité et la supporte à notre place. Entre lui et nous il y avait donc une relation de représentation usurpée maintenant par l'accès des « civils » aux dossiers. Habités à l'idée que les succès sont collectifs et les erreurs personnelles, la vigilance punitive d'une institution – la Securitate – semble être légitime, patriotique, la faute étant, accidentellement, à l'individu, l'informateur dans le cas présent.

En Roumanie post-communiste, le *silence* est le parent pauvre du secret, et la *confidentialité* en est la forme respectable. Dans l'éthique du secret, ce qui est bien et ce qui est mal, ce qui est vrai et ce qui est faux ne compte point. Ce qui intéresse, surtout, c'est ce qui est dit et ce qui n'est pas dit. Puisque le secret est une convention, un pacte, le geste de ne pas dire semble être plus important que la chose non-dite¹⁷. L'indicible, le non-dit crée des liaisons, des complicités sociales, mais aussi des hiérarchies, des délimitations entre ceux qui détiennent un secret et ceux qui ne le connaissent pas ou ont peur de sa divulgation.

Dans le *combat politique*, électoral, le secret d'un adversaire, une fois offert au grand public, n'apparaît point comme un coup sous la ceinture, mais comme une victoire de la vérité contre le mensonge. Les vérités cachées arrivent à avoir, pour ainsi dire, une *fonction civique*, celle de défendre le consensus national, la paix sociale. Elles acquièrent en même temps un *caractère patrimonial*, de souffrance méritante de certains, dissimulée au nom de tous. Les tragédies de certains individus sont oubliées sous le prétexte d'avoir été celles de toute la société, de tous les Roumains, et il serait indécent, on dit, qu'elles soient revendiquées par un tel ou tel individu. Ne pas parler de soi parce que le même ennui est arrivé à quelqu'un d'autre est un nouvel état de la censure, non pas tellement politique que sociale. Finalement, les secrets du communisme sont défendus avec l'aide même des valeurs démocratiques et religieuses. On prétend que ce n'est pas le moment de déterrer le passé, qu'il faudrait respecter, maintenant au moins, l'intimité de l'individu, les droits de l'homme, et qu'il ne serait pas chrétien de se venger. C'est pourquoi on pense qu'il vaudrait mieux que tous les secrets de nos vies pendant le communisme soient gardés par un petit groupe de fonctionnaires, par une institution spécialisée, le Service Roumain d'Informations (SRI). Puisqu'il nécessite continuellement un crédit de confiance, le secret pose ainsi les bases d'une relation de communication *sui generis*. L'enjeu du secret d'état ne réside pas dans l'information cachée. Comme le souligne Gérard Vincent, il se concentre plutôt sur l'ordre qu'il met en danger au cas où il est divulgué¹⁸. C'est pourquoi il décide ce qui doit être connu ou non dans la sphère publique¹⁹. Le secret y fait les contours, les limites, le découpage, pour ainsi

¹⁷ André Petitat, *Secret și forme sociale / Secret et formes sociales*, traduction en roumain par Dana Lungu, Dan Lungu, Iași, Ed. Polirom, 2003, pp. 165-166.

¹⁸ Gérard Vincent, *op.cit.*, p. 182.

¹⁹ Daniel Barbu, „Cenzura și producerea spațiului public”, *Cenzura comunistă și formarea „omului nou”*, préface Bogdan Ficeac, București, Ed. Nemira, 1999, pp. 5-12.

dire, en construisant, par l'omission des vérités importunes, l'identité historique d'une communauté²⁰. L'idée que le secret protège fait de la vérité un trauma. On dit que les souffrances provoquées par la Securitate ont été si grandes que leur investigation actuelle serait prématurée et que l'on devrait prendre en considération la possibilité que leur résurrection par des mots génère le risque de les faire revivre en fait. Le secret est une vérité non appropriée, souligne André Petitat²¹. Il joue un rôle médiateur entre les informations contradictoires, entre ce qu'un groupe social veut savoir et ce qu'il ne veut pas savoir de lui-même. Il élimine une partie de ces aspects-là qui contredisent le besoin de s'expliquer de manière cohérente l'image de soi. Sur le fonds de cette recherche obstinée de la continuité, de l'identité historique du peuple roumain, le secret divulgué passe pour un événement non désiré, traumatique, à même de bouleverser les sens. De plus, une fois divulgué, le secret détruit sociabilités, complicités, valeurs.

En tenant compte des toutes les réalités y présentées, on pouvait remarquer les différents degrés de proximité du secret. On a, en principe, le secret des dossiers de Securitate, actuellement détenu par l'institution héritière, le Service Roumain d'Informations. Mais le silence sur l'administration de ces secrets se sépare en deux : 1) le silence sur les secrets dont on connaît l'existence, mais qui ne sont pas encore rendus publics et 2) le silence le plus complet, sur ces secrets dont personne ne connaît l'existence en tant que tels²². Dans le premier cas, le secret suspend des vérités, en refusant leur actualisation. Dans le deuxième, l'existence proprement-dite du secret est contestée, en affirmant soit qu'il n'y a rien à cacher, soit que rien ne s'est passé. Le secret qui n'est pas connu en tant que secret fait sortir certaines informations du flux des souvenirs, il les soustrait à la commémoration, en accentuant leur passéisme. Il anéantit, donc, certains faits historiques, tortures ou délations, par exemple, en prétendant que certains d'entre eux n'ont pas eu lieu, tout simplement.

Les secrets de la Securitate sont découverts de manière aléatoire, fragmentaire, en encourageant à anticiper, à imaginer des découvertes encore plus épouvantables. Le silence n'amplifie pas tellement la désinformation que les incertitudes, les fabulations. Volant à la mémoire certaines choses, ces secrets de l'ancien régime communiste fonctionnent involontairement comme des *silences actifs*, comme des sources permanentes de conflit. Il multiplie ainsi l'imaginaire, les on-dit, et d'autres zones similaires de la reproduction culturelle du secret²³. Gardant de cette manière les secrets du passé, on ne fait que les maintenir dans une actualité aiguë. *Une société qui protège le secret avec une telle ferveur, le fétichise beaucoup, se laisse fasciner par lui et tend, de manière prévisible, on dirait, à comprendre même le passé par la lentille d'infinies conjurations.*

Sans une forme ou une image particulière, le secret est irréprésentable, difficile à figurer. L'impossibilité de l'associer à quelque chose de concret favorise

²⁰ Adrian Neculau, *op.cit.*, p. 173.

²¹ André Petitat, *op.cit.*, p. 75.

²² David Le Breton, *op.cit.*, pp. 122-127.

²³ *Ibidem*, p. 131.

l'apparition d'un imaginaire plutôt fascinant que terrifiant. Le secret préserve des histoires médiocres ou honteuses, jamais clarifiées mais toujours sous-entendues, omniprésentes, menaçantes. Les dossiers de la Securitate sont la source de base pour l'histoire des répressions communistes en Roumanie, mais ils représentent, en même temps, un inventaire des nos complicités, de nos trahisons. C'est pourquoi la méfiance collective à l'égard du Conseil National pour l'Étude des Archives de la Securitate (CNSAS) n'est pas une méfiance d'ordre *scientifique*, mais une méfiance de nature *psychologique*, la preuve de la haine contre soi-même que la rencontre du passé récent nous provoque.

Dans l'imaginaire, les choses n'arrivent pas tout simplement : elles sont ourdies, elles sont le produit de complots. C'est dans cet horizon conspirateur que l'activité du Conseil est reçue, celui-ci choisissant pour le débat, des millions de dossiers, ceux d'intérêt immédiat, sous la pression des élections présidentielles, parlementaires. On soupçonne toujours que le parti au pouvoir essaie de nuire à ses adversaires politiques en déterminant le CNSAS à dévoiler des secrets compromettants, qui éliminent de la vie publique les personnes incommodes. Ce ne sont pas les réalités des dossiers qui éveillent l'hostilité, mais la manière préférentielle dont celles-ci sont confiées aux médias, aux moments décisifs des confrontations politiques. Les informations des dossiers de la Securitate ne sont pas encore acceptées comme des *vérités historiques*, mais seulement comme des *culpabilités* morales, politiques. Ce ne sont pas des *certitudes du passé*, mais elles se maintiennent seulement comme des *polémiques du présent*. D'où l'impression que la *mémoire* trop récente du communisme ne nous permet pas encore de prendre la distance nécessaire pour en écrire l'*histoire*. L'information qu'un leader de la société civile a été informateur de la Securitate (ou qu'un membre de l'Académie Roumaine a donné des informations qui, par la suite, ont aidé la police politique à assassiner un speaker roumain de l' « Europe Libre ») n'est pas reçue *per se*, comme une réalité nue, mais comme une vengeance rétroactive, politisée, comme un vrai mercenaire. Voilà pourquoi la collaboration de quelqu'un avec la police politique n'a aucune chance d'être vue comme un *fait historique*, étant consommée comme événement média, débattu dans la rubrique des *breaking news*.

S'il n'y avait pas tant à négocier, comme il arrive dans la relation CNSAS (Conseil National pour l'Étude des Archives de Securitate)-SRI (Service Roumain d'Information), le secret des dossiers ne transformerait pas le savoir en privilège, il n'existerait point comme forme de pouvoir. Le secret divulgué amnistie plutôt qu'il accuse; le démasquement de l'informateur de la Securitate ne provoque point l'indignation mais transforme celui-ci en victime, en personne soumise au chantage, obligée à agir contre une présumée conscience et à donner des informations préjudiciables sur des intimes.

Les discussions ne sont pas centrées sur les souffrances des personnes dénoncées, mais sur l'auto-compassion du délateur. Dans une narration justificatrice, non pas pénitentielle, celui-ci décrit en détail le chantage à la suite duquel il a cédé, offrant des rapports réguliers sur ses amis, collègues, parents, etc. Les délateurs avaient des pseudonymes, mais beaucoup de leurs victimes ont réussi à les identifier, par l'intermédiaire des détails inclus dans les rapports : le délateur

se trahit en spécifiant exactement la place, la date, l'heure et les personnes qui avaient assisté à une discussion « subversive ». Pour ceux qui écrivent l'histoire de ces temps, le tableau ne serait pas complet s'ils ne faisaient pas appel à d'autres types de dossiers : le dossier de surveillance du suspect, les comptes-rendus de la perquisition, d'enquête, le dossier du procès.

III. Le document d'archive et la connaissance historique

Vivant dans un monde avec la manie du secret, l'historien pourrait se laisser influencer par l'état d'esprit général, partageant la conviction de certains que l'histoire du communisme ne peut pas encore être écrite, puisque les principales sources ne sont pas encore accessibles. Il est tout à fait vrai que beaucoup de fonds d'archives ne sont pas accessibles aux historiens du communisme et le danger existe que les travaux soient insuffisamment documentés, avec ce que l'on a actuellement à sa disposition. Risquer, autrement dit, que nos livres deviennent caduques, expirés plus tard, après que d'autres dossiers seront offerts à la recherche. L'historien ne peut pas attendre à l'infini, il ne peut pas céder aux inconvénients d'ordre bureaucratique. Bien que les sources de l'histoire du communisme soient vraiment tronquées, la solution provisoire ne peut être que de facture *méthodologique*. Ce qui est important c'est que l'historien formule prudemment ses thèmes d'intérêt et qu'il délimite avec précision ses sources, de sorte que ses études gardent leur pertinence en dépit du passage du temps.

En tant qu'historien intéressé à sonder l'histoire d'une perspective culturelle-anthropologique, je crois que les recherches sur la période 1945-1989 pourraient progresser par une investigation interdisciplinaire du document, à condition de ne pas insister sur son caractère inédit ou non, mais sur la qualité du *texte*²⁴. Approchées dans la perspective herméneutique et dans celle de l'analyse du discours, les « traces »²⁵ laissées par le communisme pourraient nous offrir de nombreux indices sur les codes culturels d'une société « démocrate-populaire »²⁶, sur la vie privée, sur les rapports entre pouvoir et autorité, sur les symboles et les tabous de ces régimes. Or, si l'on garde la conviction que l'historien doit absolument « découvrir » l'inédit, les choses inouïes, tous ces sujets de recherche seront pour toujours marginalisés, laissant à plus tard l'approfondissement de l'histoire du communisme. Il faudrait aussi préciser que après la chute du régime totalitaire, les historiens ont établi les traits de base du système dans lequel ils avaient vécu pour 45 ans²⁷. Les grandes vérités du communisme ne peuvent plus

²⁴ François Hartog, *Évidence de l'histoire. Ce que voient les historiens*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2005, pp. 215-235.

²⁵ Paul Ricœur, *Istoria, istoria, uitarea / La mémoire, l'histoire, l'oubli*, traduction en roumain par Ilie Gyurcsik et Margareta Gyurcsik, Timișoara, Ed. Amacord, 2001, pp. 201-220.

²⁶ Pour comprendre le projet d'une histoire culturelle du politique on peut voir Philippe Poirrier, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Éditions du Seuil, 2004, pp. 283-290.

²⁷ Vlad Georgescu, Vlad, *Politică și istorie. Căzul comuniștilor români 1944-1977*, București, Editura Humanitas, 1991; Florin Müller, *Politică și istoriografie în România*, Cluj Napoca, Ed. Nereamia Napocae, 2003; Gabriel Moisa, *Istoria Transilvaniei în istoriografia românească, 1965-1989*, Cluj Napoca, Presa Universitară Clujeană, 2003;

nous échapper. Mais les gens ont une tendance naturelle à vouloir oublier et je crois que ce qu'il est important aujourd'hui ne sont pas les détails strictement factuels, les exactitudes que l'on peut facilement chasser de la mémoire, mais certaines interprétations²⁸, certaines leçons que l'on pourrait en déduire²⁹. En plus, tenant compte de l'assiduité avec laquelle la Securitate poursuivait ses victimes, nous croyons qu'à la place d'une *histoire de la répression*, peu possible maintenant à cause du volume immense de documents, nous pourrions écrire une très intéressante *histoire de la vie quotidienne*, appuyée même sur de minutieux dossiers de surveillance.

Aujourd'hui, dans un monde excédé d'*informations*, l'histoire ne peut plus avoir un public que si elle offre des *significations*, si elle évite l'ancien paradigme empiriste de « l'historien - détective » qui, afin de faire autant de « révélations » que possible, en manque l'interprétation. L'une des coutumes de l'activité de recherche donne priorité au document non-publié, d'archives, faisant donc la confusion entre la source *inédite*, absolument inconnue, et celle *non-éditée*, connue, consultée par beaucoup d'historiens et favorisée, tout de même, au début comme source de première main tout simplement parce qu'elle n'a pas encore été imprimée³⁰. Or, si on apprécie plus la découverte et moins l'analyse de la source, pourquoi publier des volumes de documents, en les enlevant à leur « virginité », et aux éventuels passionnés – le plaisir de la recherche et de la lecture primordiale ? En plus, si l'on poursuit la logique mentionnée plus haut, des disciplines comme la numismatique ou l'archéologie, qui n'emploient pas de documents d'archives, passent pour des frivolités. Personne ne peut nier que la publication des documents est indispensable à l'historien, à la reconstitution factuelle, mais le jugement ne s'applique pas aux analyses du discours axées, inévitablement, sur des œuvres livrées à la presse. Loin de contester la valeur argumentative du document d'archives³¹, nous voulons simplement observer que celui-ci devient utile justement s'il est complété, dans la même histoire, avec d'autres types de sources, puisqu'il n'a point de relation privilégiée avec la vérité³². Etant donné que dans la communauté scientifique internationale on est convaincu que le document devient tout ce qui peut donner des informations viables sur le passé, nous croyons que la

Andi Mihalache, *Istorie și practici discursive în România „democrat-populară”*, București, Ed. Albatros, 2003.

²⁸ Paul Veyne, *Cum se scrie istoria / Comment on écrit l'histoire*, traduction en roumain par Maria Carpov, București, Ed. Meridiane, 1999, pp. 76-79.

²⁹ Maria Bucur, „Istoria publică și exigențele profesiei de istoric în România postcomunistă”, *Istoria recentă în Europa. Obiecte de studiu, surse, metode. Lucrările simpozionului internațional organizat de Colegiul Noua Europă, București, 7-8 aprilie 2000*, p. 297.

³⁰ Tout est source, tout est publique ! Afin d'obtenir d'autres détails sur cette thèse, voir Pascal Ory, *L'Histoire culturelle*, Presses Universitaires de France, 2004, pp. 45-48.

³¹ Valérie Poinssotte, «L'Usage des sources de l'histoire sociale en archivistique», in Alexandru Florin Platon, Cristiana Oghină-Pavie, Jacques-Guy Petit (éditeurs), *Nouvelles perspectives de l'histoire sociale en France et en Roumanie*, Iași, Ed. Universității „Al. I. Cuza”, 2003, pp. 107-111.

³² Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, Paris, Édition du Seuil, 1989, p. 37-39.

valeur d'une source est donnée par sa contribution à la formulation d'hypothèses sur le passé et non par la place où elle est déposée³³. Les recherches à longue durée dans les archives n'excusent pas la limitation dans des appréciations d'ordre formel, descriptif. Et comprendre le document à la lettre est une chose particulièrement risquée pour les chercheurs du régime communiste, reconnu comme un régime de l'auto-mystification par excellence. Aussi, l'histoire culturelle³⁴ se propose-t-elle de ne pas équivaloir *l'interprétation* du document à sa *paraphrase*. Elle ne confond pas le *sens* notamment précis d'un texte avec la *signification*, souvent labile, qu'il peut acquérir en divers contextes et lectures. J'insiste sur les aspects d'ordre méthodologique en parfaite connaissance de cause, en considérant que l'option culturaliste est l'une des voies à suivre pour ces jeunes conscients que le travail de déchiffrement du document ne doit pas être un but en soi, mais une étape dans le chemin vers la synthèse.

³³ Jean François Soulet, *Istoria imediată / L'Histoire immédiate*, traduction en roumain par Mircea Platon, București, Ed. Corint, 2000, p. 44.

³⁴ Georges Duby, «L'Histoire culturelle», in Jean Pierre Rioux et Jean François Sirinelli (éditeurs), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Éditions du Seuil, 1997, pp. 427-432.